

Publié le 17 avril 2014

Aisne : Seda, une Sem experte pour les Ehpad

En une quinzaine d'années, la Seda a développé une expertise et un savoir-faire en matière de construction, restructuration ou extension d'Ehpad qui en font une référence dans l'Aisne.



Avec une équipe bien rodée aux problématiques de construction, extension et réhabilitation d'Ehpad et autres établissements de santé, la Seda est devenue un opérateur clé pour les municipalités, les établissements et les centres d'actions sociales (CAS) du département. Malgré la concurrence, des projets lui sont régulièrement confiés dans ce secteur : six établissements pour personnes âgées sont actuellement en cours de réalisation. « La concrétisation de ces opérations a pour la plupart été précédée par l'examen de leur faisabilité dans le cadre d'études de programmation, réalisées par la [Seda](#) et en particulier par l'un de nos responsables d'opérations, architecte et spécialiste de ces questions », explique Valérie Laumond, directrice de la Seda.

L'Ehpad de la Mèche d'argent, de la commune de Marle, a ainsi fait appel à la Sem pour la construction d'une extension de 1 150 m². Au programme : la mise en place d'une unité Alzheimer et la mise aux normes de l'établissement d'origine. Investissement : 3,3 millions d'euros. « La Sem a utilisé tout son savoir-faire, notamment en site occupé, dans un environnement où il faut sans cesse veiller au confort des résidents et à leur tranquillité tout en permettant aux acteurs de la construction d'intervenir efficacement ».

Un savoir-faire complémentaire

Parmi les dossiers en cours, celui de Coucy-le-Château-Auffrique, prévoit la construction d'un Ehpad de 90 lits pour personnes âgées dépendantes, « afin de remplacer un établissement qui n'était plus fonctionnel et ne répondait plus aux normes actuelles ». Une unité Alzheimer de 15 lits est également prévue, « demandant un travail spécifique avec le maître d'oeuvre », précise Valérie Laumond. « Ces résidents « à risque » ne doivent pas être coupés du reste de l'établissement et nécessitent un traitement particulier au niveau, par exemple, de leurs déplacements dans le bâtiment et le jardin thérapeutique ». Budget global de cette opération lancée l'automne dernier : 11 millions d'euros. Pour ce type de projet, la Sem dispose d'une équipe « plurielle », composée en particulier d'architectes, d'ingénieurs, et même d'une juriste qui suivent la réalisation.

Si la Sem départementale n'a que peu travaillé sur des projets en dehors de son territoire, des contacts ont été noués avec une autre Epl. L'objectif est d'optimiser les savoir-faire réciproques « en offrant une offre complémentaire sur un projet qui demande une technicité particulière », commente Valérie Laumond. Si les conditions d'un partenariat n'ont pour l'instant jamais été réunies, l'ambition est « de pouvoir répondre à un appel d'offres particulier en termes d'effectif et de savoir-faire » lorsque l'occasion se présentera.

Par Marie-Anne RAMAZZINA